

Territoires et Santé

Lettre d'information santé du Nord - Pas-de-Calais à destination des élus et des acteurs des territoires.
Une réalisation conjointe de Contact Santé et de l'ORS Nord - Pas-de-Calais

Retrouvez cette lettre d'information
sur www.eLSerevue.fr

N°6 Janvier 2012

éditorial

Rapports et études. Décryptages

Budget Santé de la Région Nord - Pas-de-Calais - Les priorités 2012

Cécile Bourdon, vice-présidente du Conseil régional déléguée à la santé et au plan anti-cancer vient de défendre son budget devant les élus du Nord - Pas-de-Calais. Un budget « *pleinement orienté sur les priorités du mandat 2010-2014* », à savoir la lutte contre le cancer et les inégalités sociales de santé.

Consolider l'équipement hospitalier sera un des fondements de la politique régionale, saluée par la nouvelle gouvernance sanitaire et la huitième enquête annuelle portant sur les délais d'attente pour passer un IRM (imagerie à résonance magnétique). Le Plan national Cancer 2009-2013 fixait l'objectif de dix jours. Il en faut en moyenne 32 en France pour effectuer un IRM. Dans ce paysage, la région présente le délai le plus court, soit 21 jours en 2011.

Derrière le plan régional de lutte contre le cancer, une prévention « *durable et ciblée* » sera priorisée à hauteur de 2,5 millions d'euros. Une prévention qui favorisera l'accompagnement du patient au travers d'appels à propositions d'actions de santé (APAS) et de soutien à la qualité de vie des malades. La création de nouveaux Espaces ressources cancers (ERC) et d'Aire Cancers dans les hôpitaux devrait illustrer, selon Cécile Bourdon, « *la volonté d'une politique coordonnée mais vigilante* » avec les partenaires institutionnels et l'Etat.

La part de l'aménagement du territoire dans ce budget santé sera de 4,25 millions d'euros pour 2012. Des plateaux techniques complets et diversifiés vont continuer de parsemer le territoire au profit des établissements hospitaliers, défend Cécile Bourdon. En plus des Maisons de santé pluridisciplinaires (MSP), le Conseil régional veut lancer d'autres mesures incitatives. L'implantation d'équipements ou le développement de la télésanté (2 millions d'euros) lui paraissent incomplets s'ils ne sont pas suivis d'un dispositif de soutien aux stagiaires et aux assistants à temps partagé pour favoriser le maillage hors-métropole.

Globalement, la droite parlementaire donne un « *satisfecit sur les grandes lignes mais regrette que ce programme ne soit pas plus ambitieux* ». Ambition qui doit rester l'apanage de l'Etat, répond en substance Eric Corbeaux, président de la commission Santé. Efficacité et qualité restent *in fine* les maîtres-mots en 2012.

Une année nouvelle s'offre à nous, et celle qui vient de s'achever aura été riche en événements, en bouleversements dans le secteur de la santé avec l'application de la loi Hôpital, patients, santé et territoires.

Face parfois, au désenchantement, à la fatigue des professionnels de santé, au manque de confiance des usagers, il nous appartient d'enclencher de nouvelles dynamiques, de faire émerger de nouvelles idées, d'inciter à des changements favorables. Nous portons collectivement cette envie de faire vivre la démocratie sanitaire, et nous plaidons en faveur d'une coopération « *gagnant-gagnant* » à la hauteur des besoins de santé de la population et des attentes légitimes des acteurs de santé pour assurer ce droit constitutionnel qu'est le droit à la santé. Nous avons à confirmer cette volonté d'offrir à tous le juste soin, au bon endroit, et à la portée financière de chacun...

Alors, vous tous qui incarnez dans la diversité de vos professions, de vos engagements, votre passion à construire et faire vivre un système de santé juste, je vous souhaite du fond du cœur une belle et grande année 2012.



► Cécile Bourdon
Vice-présidente santé, plan anti-cancer du Conseil régional Nord - Pas-de-Calais.
Adjointe au Maire de Lens, déléguée à la santé.

Sommaire

► Page 1 | Rapports et études - Décryptages | Budget santé de la Région Nord - Pas-de-Calais. Les priorités 2012 ► Page 2 | Dossier | Santé des jeunes : dispositifs et programmes | Expérience | Centre de Formation régional des apprentis de l'Institut Saint Louis ► Page 3 | Paroles d'élus | Marc-Philippe Daubresse, l'insertion coûte que coûte | Question pratique | A quoi sert une maison des adolescents sur un territoire ? | 10 étapes clés ou comment faire vivre une maison des adolescents ? ► Page 4 | Décodage | Les collectivités territoriales face aux conduites addictives

DOSSIER

Sur le terrain

Centre de Formation régional des Apprentis de l'Institut Saint Louis

À Armentières, au sein du Centre de formation régional des apprentis (Cfa) de l'Institut Saint Louis fut menée l'année dernière une action autour de l'information et la prévention des conduites à risques, plus spécifiquement sur le thème du tabac.

Le diagnostic effectué par le Groupement régional de promotion de la santé (Grps) faisait apparaître le besoin crucial d'une intervention dans ce domaine. En effet, selon cette enquête, 23 % des apprentis ont déclaré fumer 10 cigarettes en moyenne par jour et 49 % avoir fait l'expérience du cannabis. Des échanges avec les apprentie(s) participant aux comités de liaison de plusieurs antennes (Aulnoye-Aymeries, Hazebrouck, Cambrai, Valenciennes et Armentières) ont permis de conforter et valider les besoins des jeunes sur cette thématique.

Cette démarche de sensibilisation et de prévention mise en œuvre par les associations Ireps et Eclat-Graa, fut conduite dans les 20 unités de formation des apprentis(e)s que compte le Cfa régional Saint Louis, unités réparties sur 13 communes de la région Nord - Pas-de-Calais.

Les objectifs poursuivis identifiés clairement furent les suivants :

- ▶ Améliorer ou renforcer les connaissances en matière de consommation de tabac.
- ▶ Favoriser les échanges entre apprentis et avec les experts afin de contribuer à une prise de conscience des risques liés à la consommation de tabac.
- ▶ Aider au repérage des ressources locales dans ce domaine.

Plus de 800 apprentis ont bénéficié de cette action, qui a consisté à visionner un film intitulé « *Tabac, la conspiration* » réalisé par Nadia Collo et à participer à un vrai débat d'experts.

Le suivi de cette démarche s'est fait en étroite collaboration avec les « *points écoute* » de chaque unité de formation des apprentis (Ufa).

Pour en savoir plus

- ▶ <http://www.institutsaintlouis.fr>
- ▶ 145 avenue Marc Sangnier, B.P. 84 59427 Armentières Cedex

Santé des jeunes : dispositifs et programmes

“ Les *dispositifs jeunes* peuvent être *valorisés par les élus locaux*. *L'orientation et l'information* doivent être « *disponibles* » au moment où le jeune en ressent le *besoin*, c'est-à-dire avant que des *situations difficiles* ne s'installent ■

Il existe plusieurs dispositifs ayant pour objet l'information, l'orientation ou l'accompagnement des jeunes dans leur parcours de santé. Ces dispositifs peuvent être valorisés par les élus locaux. L'orientation et l'information doivent être « *disponibles* » au moment où le jeune en ressent le besoin, c'est-à-dire avant que des situations difficiles ne s'installent.

1/ Le dispositif européen interreg IV «*génération en santé*» comprend un volet santé des jeunes de 0 à 24 ans qui différencie trois axes :

▶ un axe « *Proximité* » qui propose un programme à destination du jeune public autour de l'estime de soi, de l'activité physique ou encore des addictions dont les acteurs des territoires transfrontaliers peuvent aussi bénéficier.

▶ un axe « *Ecole 21* » dans l'esprit des agendas 21. Dans 21 écoles, de chaque côté de la frontière, ce programme ouvre la possibilité de développer des actions sur le thème du développement durable et de la santé en collaboration avec les institutions partenaires telles que les Conseils généraux et l'Education nationale.

▶ un axe « *Création et mise à disposition d'outils* ». Destiné aux acteurs de terrain, ce volet vise à renforcer les actions, notamment dans le cadre de l'opération : 0/5/30 soit zéro cigarette, cinq fruits et légumes, 30 min d'activité physique par jour.

2/ Appel à propositions d'actions de santé (Apas)

Chaque année, la santé des jeunes fait partie des thématiques faisant l'objet d'un appel à propositions d'actions de santé de la part de la Région Nord - Pas-de-Calais. Ce dispositif reste le plus sûr moyen d'assurer la continuité des actions de santé dans les territoires et de maintenir auprès des habitants de la région, une offre de prévention diversifiée et de qualité.

3/ Le programme santé des apprentis
Le programme santé des apprentis, porté par le Conseil régional Nord - Pas-de-Calais et l'Etat vise :

▶ à améliorer la santé des apprentis et des jeunes en parcours d'insertion au sein des missions locales

▶ à renforcer les pratiques professionnelles
▶ à développer des actions de prévention adaptées à approfondir les connaissances de tous via la création d'un réseau local de santé sur les 15 bassins d'emploi du Nord - Pas-de-Calais.

Les actions santé se déroulent au cœur des Centres de formation des apprentis dans l'objectif d'aider le jeune à réussir son apprentissage et à optimiser son parcours d'insertion professionnelle.

Le Centre régional d'information jeunesse (Crij) et les Points information jeunes (Pij)

Labellisés par le ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et de la vie associative, le Centre régional d'information jeunesse (Crij) et les Points information jeunes (Pij), très nombreux dans la région constituent des réseaux coordonnés et soutenus dans leur développement par les collectivités territoriales.

Les dispositifs départementaux

Le Conseil général du Nord développe depuis plusieurs années, une politique de prévention déclinée sur les huit territoires du département. Le pôle de prévention **Epicéa** agit principalement en matière de prévention des pratiques addictives et des comportements à risques.

Les Maisons des adolescents (voir encadré) présentes dans le Nord et le Pas-de-Calais constituent des recours essentiels et de proximité pour les jeunes désirant partager leurs doutes, leurs maux, leurs mal-être.

Enfin, certaines actions jeunesse sont développées en collaboration avec les villes par les centres sociaux ou par certaines associations très présentes dans la région comme l'**Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie** (Anpaa) sur les pratiques addictives ou encore **Vivons en forme** (anciennement **Epode**) sur le thème de la lutte contre l'obésité.

L'Education Nationale développe de nombreuses actions en matière d'éducation à la santé de la Maternelle au Baccalauréat. L'éducation à la santé est intégrée aux programmes de l'école primaire, les collèges et lycées définissent leur propre programme en santé et citoyenneté.

Question pratique

A quoi sert une maison des adolescents sur un territoire ?

Lancé à l'issue de la conférence de la famille de 2004, le programme « maisons des adolescents » visait à assurer sur la période 2006/2010 un maillage satisfaisant du territoire en structures d'accueil et de soins des jeunes.

Dans le cadre du programme national, le Département du Pas-de-Calais vient d'annoncer l'ouverture de plusieurs Maisons de l'adolescent sur ses territoires. Ces dernières devraient être opérationnelles début 2012. Le Département a choisi de situer la première de ses structures à Hénin-Beaumont dans la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin (Cahc). Une seconde maison et son annexe devraient également voir le jour sur St-Omer et Boulogne-sur-Mer.

Outre l'accueil des jeunes, le projet se donne pour objectif de former un véritable réseau (Ado 62) autour de cette culture commune de l'adolescent. En ce sens, la structure s'inscrit aussi comme centre de ressources et d'informations, autant pour le public que pour les professionnels.

Premières du genre dans le département, les Maisons de l'adolescent espèrent tirer parti de l'expérience des maisons déjà existantes, comme celle de Lille actuellement gérée par la sauvegarde du Nord, afin de mettre toutes les chances du côté des jeunes pas-de-calaisiens.

Après identification de la difficulté rencontrée par le jeune (relationnelle, éducative, santé etc.) les professionnels de la Maison des adolescents de Lille accompagnent le jeune et sa famille vers les dispositifs de droit commun. La seconde année d'existence montre que la Maison des adolescents touche tous les milieux socioculturels.

Pour en savoir plus

- Association Nationale des Maisons Des Adolescents - <http://www.derpapad.com>
- Maison des adolescents 59 - <http://www.lasauvegardedunord.fr>

Paroles d'Élus



Marc-Philippe Daubresse
Maire de Lambersart, député de la 4^{ème} circonscription du Nord, secrétaire général adjoint de l'UMP.

M.P. Daubresse, l'insertion coûte que coûte

Vous êtes à l'origine d'un rapport sur l'amélioration du revenu de solidarité active et le renforcement de son volet insertion. Quelles sont les propositions les plus innovantes de ce rapport ?

Le Revenu de solidarité active (RSA) n'est pas une simple allocation. Il intègre un volet insertion matérialisé par le contrat unique d'insertion d'une journée. Celui-ci comprend en amont, les plateformes d'accueil, d'instruction et d'orientation (mesure 6), le suivi des personnes qui sont connues de plusieurs institutions (mesure 7), et en aval, le développement de l'insertion par l'activité économique (mesures 13 à 17), auquel les collectivités peuvent d'ailleurs prendre part en utilisant la clause sociale dans les marchés publics (mesure 19).

Quelles sont les répercussions de l'amélioration du volet insertion sur la démarche sanitaire des territoires ?

La santé est un facteur important dans l'insertion sociale et professionnelle. Réciproquement, l'insertion joue un rôle sur la santé des individus. Réussir l'insertion permet d'éviter des troubles, tels que la dépression, les affections psychosomatiques, liés au chômage, au désœuvrement, à l'isolement. Même si un contrat unique d'insertion d'une journée n'est pas une panacée, il peut contribuer à redonner confiance en soi, à renouer des relations sociales, à se sentir utile, donc à se sentir mieux. Il offre aussi un supplément de revenus par rapport au Revenu de solidarité active sans activité non négligeable puisqu'il représente environ un tiers de revenu en plus (132 € sur 411 €).

“

Réussir l'insertion permet d'éviter des troubles tels que la dépression, les affections psychosomatiques liées au chômage, au désœuvrement, à l'isolement ■

10 étapes CLÉS

Comment faire vivre une maison des adolescents ?

- Apporter une réponse de santé et plus largement prendre soin des adolescents en leur offrant les prestations les mieux adaptées à leurs besoins et attentes.
- Fournir aux adolescents des informations, des conseils, une aide au développement d'un projet de vie.
- Favoriser l'accueil en continu par des professionnels divers pour faciliter l'accès de ceux qui ont tendance à rester en dehors des circuits plus traditionnels.
- Garantir la continuité et la cohérence des prises en charge.
- Constituer un lieu ressource sur un territoire donné pour l'ensemble des acteurs concernés par l'adolescence (parents, professionnels, institutions).
- Appui à la mise en œuvre des entretiens de santé des 12-13 ans ainsi que pour les consultations annuelles et gratuites de prévention les jeunes de 16 à 25 ans.
- Favoriser la synergie des acteurs pluri-professionnels et pluri-institutionnels.
- Développer chez ces professionnels une culture commune sur l'adolescence.
- Évaluer le suivi des prises en charge et des méthodes dans un souci d'amélioration de la qualité de ces prises en charge.
- Assurer la cohérence des actions menées en faveur des jeunes sur le territoire concerné.

2 chiffres CLÉS

Avec **19,5 %** de jeunes âgés de 16 à 29 ans contre **17,7 %** sur le territoire national, la région Nord - Pas-de-Calais est l'une des plus jeunes de France.

éco dage



► **Tabac** : En 2008, dans la région Nord-Pas-de-Calais, l'usage quotidien de tabac concernait 30% des garçons et 23% des filles, contre 43 et 41 respectivement en 2003.

► **Alcool** : Les 12-25 ans de la région déclarant des ivresses répétées restent minoritaires et moins nombreux qu'en France, soit 8,7% contre 11,1%.

Liens@ suivre

Santé au travail ► Les Atlas santé travail Nord-Pas-de-Calais et Picardie - <http://www.carsat-nordpicardie.fr>
 Politique des jeunes ► L'emploi des jeunes, grande cause nationale - <http://www.localtis.info> ► Rapport de Boris Cyrulnik : « quand un enfant se donne la mort, attachement et sociétés » - <http://www.jeunes.gouv.fr>
 ► « Le Nord - Pas de Calais compte sur sa jeunesse pour innover, créer et accompagner la compétitivité de ses territoires. L'Ecole doit être à la hauteur de cette ambition. » - <http://dpercheron.wordpress.com> ► Les régions à l'épreuve des nouveaux cadres sociaux et politiques en matière de jeunesse et d'éducation - <http://www.injep.fr>
 Politique de santé ► Quelle santé après 2012 ? - <http://www.quellesanteapres2012.org>
 Inégalités de santé ► Lutte contre l'illettrisme - <http://www.nord-pas-de-calais.drjcs.gouv.fr> - ► L'évolution des inégalités de revenus en France ► L'évolution des revenus selon les départements - <http://www.inegalites.fr>

Les collectivités territoriales face aux conduites addictives

Stupéfiants, tabac ou alcool... Au champ comme à la ville, le maire a son rôle à jouer dans le contrôle, la régulation et la prévention des conduites à risques. La baisse des taux d'usage de tabac dans la région est encourageante. En 2008, son usage quotidien concernait 30% des garçons et 23% des filles, contre 43 et 41 respectivement en 2003.

Un guide vient de paraître, confectionné par la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Mildt) à destination des élus. Le maire, garant de la sécurité, peut s'appuyer sur un ou plusieurs partenariats, au travers notamment d'une Charte de la vie nocturne.

Les services de la mairie peuvent aussi se tourner vers les pharmacies de la commune pour mettre en place un programme d'échange de seringues. Les animateurs socioculturels peuvent aussi être sollicités pour développer le message de prévention auprès des jeunes.

Les Consultations cannabis, les Centres de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie (Csapa) de la région et les Centres d'accueil, d'accompagnement et de réduction des risques à destination des usagers de drogues (Caarrud), comme l'association Spiritek à Lille, assurent la prise en charge sanitaire et sociale des usagers. Pour tous, l'éducation est indissociable d'une politique de réduction des risques.

Pour en savoir plus

► Guide pratique. Les collectivités territoriales face aux conduites addictives, Mildt - La Documentation française, novembre 2011.

RENDEZ - Vous

Du 26 janvier au 23 février 2012 | Saint-Pol-Sur-Ternoise - Implication des parents dans les projets d'éducation pour la santé sur la thématique

« Conduites addictives chez l'adolescent » Organisé par le Codes62 | <http://cdes62.net16.net>

Les 2 et 3 février 2012 | Arras - Journée régionale « addictions et périnatalité : des regards croisés », organisée par Eclat-Graa et l'Anpaa 59 et 62 | <http://ecla.eclat-graa.org>

Les 3 et 4 février 2012 | Lille - Suicide : tabou et isolement... comment agir ensemble ? Organisé par le Collectif Régional Nord - Pas-de-Calais de Prévention du Suicide | <http://www.infosuicide.org>

Du 12 au 18 Mars 2012 | Paris - Semaine d'Information sur la Santé Mentale : « Culture, société et santé mentale » | <http://www.unafam.org>

Les 7 et 8 février 2012 | Issy-les-Moulineaux - Colloque TIC Santé 2012 - « Développer des compétences TIC Santé, pour mieux soigner aujourd'hui » | <http://www.colloqueticsante.fr>

Retrouvez tout l'agenda sur www.elserevue.fr

Territoires et Santé

Directeur de publication : Umberto Battist | Rédactrice en chef : Francine Benattar - Tél. : 03 20 15 59 81 - Mail : fbenattar@grps-npdc.fr | Rédaction : Romain Vieillé
 Chargée d'études de l'ORS Nord - Pas-de-Calais : Marielle Rengot - Tél. : 03 20 15 49 22 - Mail : m.rengot@orsnpdc.fr | Secrétariat de rédaction - Maquette : Véronique Morrien | Édition : GRPS | Cette lettre d'information est réalisée grâce au soutien du Conseil Régional Nord - Pas-de-Calais.

Les partenaires



Ce numéro a été tiré à 3500 exemplaires